ORDONNANCE
DE MONSEIGNEUR L'EVESQUE DE QUEBEC
Touchant la veneration duë aux Egliſes.

JEAN par la miſericorde de Dieu & la grace du Saint Siege Apoſtolique Evêque de Quebec, A tous ceux & celles qui ces preſentes Lettres verront, Salut en Nôtre-Seigneur.

Le zele que Nous devons avoir pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames de ce païs, Nous a fait tres-ſouvent gemir devant ſa divine Majeſté ſur pluſieurs deſordres que Nous y avons remarquez. Nous avons ſur tout eſté vivement touchez de voir les irreverences & les immodeſties qu'un grand nombre de perſonnes commettent dans les lieux ſacrez, y cauſant, riant & s'y tenant dans des poſtures indignes, lors même qu'on celebre les Myſteres les plus ſaints & les plus adorables : le peu de reſpect que l'on a pour la Communion que l'on reçoit, ſouvent ſans faire aucune action de graces : la profanation que pluſieurs font des ſaints jours de Fêtes & de Dimanches, dont ils ſe ſervent pour faire leurs voyages & vaquer à leurs affaires temporelles, ne ſe rendant point aſſidus à leurs Paroiſſes, & perdant la ſainte Meſſe ces jours là.

Mais ce qui Nous a cauſé une plus ſenſible triſteſſe, eſt le déreglement du luxe & de la vanité que l'on voit regner par tout le païs parmy les filles & les femmes du ſiecle avec plus de licence & de ſcandale que jamais. Elles ne ſe contentent pas d'avoir ſur ſoy des habits, dont le prix & l'éclat ſont beaucoup au deſſus des moyens ou de la condition de celles qui les por-